

Présence de la vie consacrée sur la paroisse Saint Lazare Saint Nicolas

Historiquement, les congrégations sont très présentes sur le territoire de la paroisse Saint-Lazare-Saint-Nicolas qui compte de nombreuses fraternités (24) issues de 11 congrégations différentes, auxquelles il faut ajouter des laïcs consacrés.

Bénédictines de Notre Dame du Calvaire

8 rue Vauvert – 02 41 87 76 28

Issue de l'ordre de Fontevault, la congrégation fut fondée en 1617 à Poitiers par Mme Antoinette d'Orléans et le Père Joseph du Tremblay. Le prieuré d'Angers fut créé après celui de Poitiers. En avril 1619, Marie de Médicis, de passage à Angers, planta elle-même la croix destinée à l'emplacement du monastère. Durant la révolution, les religieuses furent expulsées et le monastère servit de prison. Pendant cette période, 600 femmes et enfants y furent enfermés ; 46 de ces femmes et 1 bénédictine sont aujourd'hui béatifiées parmi les 99 bienheureux martyrs d'Angers. En 1821, les Bénédictines purent racheter leur couvent et assurer leur vocation de prière, de paix, de silence et d'accueil dans un cadre propice à la vie contemplative. Elles vivent selon la règle de Saint Benoît : une vie évangélique, contemplative, en communauté, une vie liturgique avec au cœur l'eucharistie, une vie monastique, silencieuse et retirée, dans l'attente de Celui qui vient et qu'elles cherchent, écoutent et prient pour l'Eglise et le monde entier.

Frères Carmes

8 rue Vauvert – 02 41 34 36 39

Deux phrases du prophète Elie dans le livre des Rois décrivent la vie des Carmes: « Je suis passionné pour le Seigneur, Dieu de l'univers. » « Il est vivant le Seigneur devant qui je me tiens. » Présente depuis 10 ans dans le quartier de la Doutre, la communauté des Carmes est une fraternité priante au service du peuple de Dieu. Installée au monastère des Bénédictines du Calvaire, elle propose des activités spirituelles selon son charisme propre : accueil et accompagnement spirituel, sacrement de la pénitence et de la réconciliation, temps de prière, formation et animation spirituelles.

Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul

3 passage Leboul – 02 41 48 19 76

Fondée en 1633 par Vincent de Paul et Louise de Marillac, les Filles de la Charité sont une communauté internationale présente en 94 pays. Sur Angers depuis 1639, elles se rendent disponibles en tous lieux et à toute pauvreté ou « Dieu les attend » : hôpitaux, maisons d'enfants à caractère social, écoles, accueils de jour pour les sans-domiciles, personnes souffrant de dépendances ou de handicaps. Elles servent Jésus Christ dans la personne des pauvres et des marginalisés, avec un esprit d'humilité, de simplicité et de charité, soutenues par une profonde vie de prière et par la vie fraternelle en petites communautés. Les Filles de la Charité contemplent en Marie, la Vierge Immaculée, ouverte à l'Esprit, la Servante humble et fidèle, la Mère de Dieu, Mère de miséricorde et espérance des petits. En 1830, la Vierge Marie apparaît à l'une d'entre elle : Sœur Catherine Labouré, par qui a été répandue la médaille, appelée miraculeuse par le peuple, source de grâces pour ceux qui se confient à Marie.

Servantes des Pauvres Oblates Bénédictines

9 rue de la Harpe – 02 41 87 71 18

En 1872, touché par la Parole de Dieu, « J'étais malade et vous m'avez visité », Dom Camille LEDUC, moine de Solesmes, reçoit l'inspiration de fonder une famille religieuse dans l'esprit de Saint Benoit pour servir les plus pauvres, démunis de toute aide matérielle, morale et spirituelle. Les Servantes des Pauvres cherchent ainsi à unir contemplation et action pour suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant, dans la consécration de tout leur être au Seigneur aimé sans partage. Elles servent le Christ dans les pauvres, par le soin des malades à domicile, par la présence, l'écoute, la catéchèse, les loisirs avec les enfants et les jeunes. La vie commune des servantes des pauvres se distingue par l'esprit de famille, puissant soutien pour garder fidèlement leur profession religieuse et exercer leur œuvre spécifique de charité. L'Évangile est la première règle. La liturgie est une véritable école de contemplation. L'oraison tient une place centrale. Chaque sœur en approchant les plus pauvres est appelée à imiter l'exemple plein de tendresse du Bon Pasteur.

Sœurs Carmélites

39 rue Lionnaise – 02 41 87 72 35

Au XII^e siècle, des croisés s'établissent sur le Mont Carmel en Palestine pour vivre en frères ermites à la suite de Jésus-Christ sous la protection de la Vierge Marie. Au XIV^e, les frères carmes s'établissent un peu partout en Europe et un premier monastère de carmélites apparaît en Bretagne. Au XVI^e, en Espagne, Sainte Thérèse d'Avila et Saint Jean de la Croix entreprennent la Réforme du Carmel. En 1604, des filles de Sainte Thérèse fondent des monastères en France : Paris, puis Pontoise, Dijon... et aussi Angers (le 38^{ème}) en 1626. « La vie d'une carmélite, c'est une communion à Dieu du matin au soir, et du soir au matin. Si Dieu ne remplissait pas nos cellules et nos cloîtres, ah ! comme ce serait vide » (Ste Elisabeth de la Trinité). Chaque monastère se veut un exemple de fraternité et un témoignage d'unité, un signe de réconciliation universelle dans le Christ, un phare de l'Évangile de justice et de paix (Constitutions). Méditant jour et nuit la loi du Seigneur et veillant dans la prière. (Règle du Carmel), les Carmélites se veulent « être l'amour au cœur de l'Église » (Sainte Thérèse de Lisieux).

Sœurs Missionnaires de l'Évangile

16 rue Valentin Haüy – 02 41 36 80 20

10 rue Yolande d'Aragon - 02 41 73 94 31

12 Bd Henri Arnould – 02 41 43 78 29

Béguinage, 13 rue de la Meignanne – 02 41 42 63 40

Ehpad St Martin, 4 r du Figuier - 02 41 22 52 00

Ehpad St Charles, 1bis r Meignanne - 02 41 48 00 33

11bis r Meignanne - 02 41 36 00 31

10 rue Raoul Dufy - 02 55 98 22 39

1 rue du Margat - 02 41 31 46 55

Buissonnets, 2 r Greniers St Jean - 02 41 87 46 48

Ehpad Ste Marie, 2 r Margat - 02 41 36 80 40

Maison Régionale, 16 r Haüy – 07 86 29 43 63

Issues en septembre 2014, de l'union de 4 congrégations (sœurs de la Charité de Sainte Marie et sœurs de St Charles d'Angers, sœurs du Bon Sauveur de Caen et sœurs de la Sainte Famille de Nantes), elles vivent une spiritualité commune, l'École Bérullienne, avec pour maîtres spirituels : François de Sales, Pierre de Bérulle, Vincent de Paul, Jean Eudes. A la suite de Jésus Serviteur et Sauveur, elles se font les servantes de son Amour auprès des femmes et des hommes de ce temps, en particulier des plus pauvres, afin que chacun se découvre aimé et reconnu dans sa dignité d'enfant de Dieu. Présentes en 9 pays, elles agissent dans les domaines de l'éducation, de la santé, avec les personnes âgées, près des migrants et des réfugiés.

Sœurs Notre Dame de Charité du Bon Pasteur

18, rue Euphrasie Pelletier – 02 41 72 12 80 | Cté St Pierre - Agapè, 9 rue Brault
Cté Euphrasie, Ehpapad, 9 r Brault - 02 41 19 00 66 | Contemplatives, 2 r Ambroise Paré - 09 53 89 86 25

En 1641, Saint Jean-Eudes fonde la congrégation Notre Dame de Charité à Caen pour aider les femmes et les jeunes filles en difficulté. Sainte Marie-Euphrasie Pelletier entre dans cette congrégation à Tours en 1814 et fonde ensuite une maison à Angers dans l'ancienne manufacture de toiles indiennes de Tournemine. Marie-Euphrasie sollicite alors l'aide du Pape pour créer un Généralat : la congrégation de Notre Dame de Charité du Bon Pasteur est née ! A sa mort, la congrégation compte 110 maisons dans le monde entier. Elle est présente aujourd'hui dans 74 pays sur les cinq continents, avec des sœurs apostoliques et contemplatives. Elle aide les femmes et les enfants en difficultés et prend leur défense pour plus de justice sociale et économique. A ce titre la congrégation est reconnue ONG auprès de l'ONU. Les sœurs font l'expérience continue de la miséricorde dans tous les aspects de leur vie qui les amène à être une présence de Jésus, le Bon Pasteur. Elles sont témoins et instruments de l'amour et de la miséricorde de Dieu. La Congrégation s'appuie sur la spiritualité de Saint Jean Eudes qui avait une dévotion particulière aux Cœurs de Jésus et de Marie.

Sœurs de Saint Vincent de Novara (Italie)

6 Rue Ambroise Paré, 49100 Angers -02 41 48 27 85

Fondées dans le diocèse Novara en Italie en 1748 par une veuve noble Geroma Cavallotta, les sœurs de Saint Vincent se consacrent à l'éducation et l'instruction des filles pauvres dans les campagnes et aux soins à domicile des malades. Elles veulent ainsi mettre leurs pas dans ceux du Christ Jésus et vivent selon la règle de Saint Vincent de Paul. Présentes en Italie, au Burundi, au Brésil, à Djibouti et bientôt au sud Soudan, les sœurs de Saint Vincent sont arrivées en France à Angers pour être au service de l'Institut Mission Langues qui forme des missionnaires du monde entier à la langue française.

Communauté missionnaire Serviteurs de l'Évangile et de la Miséricorde de Dieu

Sr Anne-Véronique DAUVISIS, 65 rue St Jacques, 49100 Angers – 07 66 55 48 39

Association missionnaire internationale de fidèles de l'Église catholique, née dans le diocèse de Münster (Allemagne) en 2002, la communauté comprend différentes vocations (consacrés, familles, laïcs, prêtres) au service de l'annonce de l'Évangile, en cherchant à transmettre la miséricorde de Dieu et en vivant au service de l'Église et de la communion. Le « j'ai soif » (Jn19,28) de Jésus invite les membres de la communauté à prolonger sa passion d'amour pour l'humanité. La communauté est présente en plusieurs pays : Japon, Corée du Sud, Israël, Allemagne, Portugal, Pologne, Ukraine, Belgique, Espagne, Italie, France, Argentine, Colombie, Pérou, Togo. Sr Anne-Véronique est responsable du catéchuménat au service Foi du diocèse d'Angers.

Communauté inter-congrégations Béthanie

36 rue Barra – 02 41 22 48 66

3 religieuses de 3 congrégations différentes.

Une sœur Missionnaires de l'Évangile (voir ci-dessus)

Une sœur de La Providence (La Pommeraye)

A l'écoute de Dieu, ouverte aux appels du temps, Marie Moreau semblait voir en toute chose la main cachée de Dieu. Elle disait: « j'appellerai ma maison La Providence. » Fondée en 1825, la congrégation reçoit de Mgr Montault, évêque d'Angers, la Règle du Tiers-Ordre de Notre Dame du Mont Carmel. La vocation des sœurs est de se tenir en présence du Dieu Vivant, source de leur être et de leur agir, se laissant façonner jour après jour dans l'oraison. Par la contemplation du Christ et l'écoute de sa Parole, elles portent dans la prière les joies, les peines, les souffrances, les appels des hommes, et désirent que d'autres fassent l'expérience de Dieu dans leur propre vocation. Témoins de l'amour de Dieu pour les plus pauvres, elles font leur le regard de Jésus : favoriser la croissance humaine et spirituelle de toute personne, se faire proches de tous.

Une Fille de la Charité du Sacré Cœur de Jésus

Fondées en 1823 à La Salle de Vihiers par Jean-Maurice Catroux, curé de la paroisse, et Rose Giet, une de ses paroissiennes, les Filles de la Charité ont le souci de l'éducation chrétienne des enfants et du soin des malades. Présente aujourd'hui dans 10 pays en 4 continents, elles veulent, par leur adhésion totale à Jésus-Christ, révéler qu'Il est vivant. Par leur cordialité et leur simplicité, elles veulent témoigner qu'Il est proche. Par leur disponibilité envers tous, elles veulent annoncer que son Amour est universel. Contemplant le Cœur du Christ Jésus, elles veulent incarner l'Amour par la proximité et la compassion, dans divers services : Education et enseignement, soins à domicile ou en hôpitaux, accueil en internats, foyers, maisons de retraite, activités de promotion humaine et sociale, engagements paroissiaux et diocésains. « Jésus a voulu que son cœur fût ouvert pour nous y donner un accès facile. » (Jean-Maurice Catroux)

Autres formes de consécration

Aux côtés de la vie religieuse, d'autres formes de vie consacrée existent sur la paroisse :

- **Les Instituts séculiers** dont les membres entendent vivre la consécration à Dieu dans le monde par la profession des conseils évangéliques. Ils sont levain de la sagesse et témoins de la grâce à l'intérieur de la vie culturelle, économique et politique.
- Les **Vierges Consacrées**, **Ermites**, et **Veufs et Veuves consacrés** : Par amour de Dieu, ils s'engagent à vivre dans le célibat et la chasteté, consacrés au nom du Seigneur par l'évêque de leur diocèse de domicile.
- Les **laïcs associés** : Hommes et femmes, venant de divers horizons, ils s'associent aux charismes des congrégations religieuses pour en vivre l'esprit. Ils vivent différentes rencontres dans l'année, prononcent une forme d'engagement, et rejoignent des fraternités locales avec lesquelles ils partagent la prière et la réflexion. C'est pour eux un véritable chemin de spiritualité, un lieu de ressourcement et un engagement missionnaire pour fortifier leur vie chrétienne.